



Facture

Nom et adresse du client

M MME SOPHIE HÉMEURY
RUE DU MAS DE LUCET VERS
46090 SAINT GERY VERS
FRANCE

M MME SOPHIE HÉMEURY
RUE DU MAS DE LUCET VERS
46090 SAINT GERY VERS
FRANCE

Contact **0 800 945 000**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (samedi 18h)

Votre facture n° 210279831 du 13/04/2023

Service	83,00 € HT
Total H.T.	83,00 € HT

Montant de la T.V.A. à 20% sur 83,00 € HT	16,60 €
Total T.V.A.	16,60 €

Montant total T.T.C. à régler	99,60 € TTC
--------------------------------------	--------------------

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du montant total à payer.

N° TVA intra-communautaire FR 92 338 780 513

Compte client C1211861003

Prélèvement automatique :

Le montant sera prélevé le **10/05/2023** sur le compte suivant :

IBAN : FRXXXXXXXXXXXXXXXXXX10K032XX

RUM : 02909080001

ICS : FR13ZZZ262161

Vous souhaitez changer votre compte de prélèvement ?

Connectez-vous sur votre Espace Client dans le menu Mon contrat.



Détail de votre facture

Contrat n° **1211861003** (46090 SAINT GERY VERS)

	Prix unitaire H.T.	Quantité	Mensualité	Total H.T.	T.V.A.	Total T.T.C.
<i>Prestations ponctuelles</i>						
Service						
Déplacement du conseiller technique mission n° 3029608 du 12/04/2023	83,00 €	1		83,00 €	20%	99,60 €
Montant total T.T.C. à régler						99,60 €

Consultez nos tarifs en vigueur sur votre Espace Client



Votre contrat n° **1211861003**

Adresse du site protégé

M MME SOPHIE HÉMEURY
RUE DU MAS DE LUCET (VERS)
46090 SAINT GERY VERS
FRANCE

M MME SOPHIE HÉMEURY
RUE DU MAS DE LUCET (VERS)
46090 SAINT GERY VERS
FRANCE

Contact **0 800 945 000**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 8h à 19h (samedi 18h)

Vineuil, jeudi 13 avril 2023

Objet : Facturation Déplacement conseiller technique

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ci-joint, la facture N° 210279831 d'un montant de 99,60 € TTC relative à l'intervention du conseiller technique du 12/04/2023.

Lors de l'organisation de ce rendez-vous, nous vous avons informé que cette intervention, n'entrant pas dans le cadre de la maintenance prévue dans nos Conditions Générales, serait facturée.

Afin de vous faciliter le règlement de cette facture, cette somme sera prélevée sur votre compte bancaire à la date d'échéance inscrite sur la facture. Si vous souhaitez effectuer ce règlement par chèque, nous vous remercions d'avertir notre Service Client dans un délai maximum de quinze jours.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Votre service abonnés